

Critères d'admission

- La Villa Flora est un centre de traitement de la dépendance, non-médicalisé, qui accueille des adultes, hommes et femmes, souffrant d'une dépendance physique et/ou psychologique à l'alcool. De cas en cas, après évaluation, nous accueillons aussi des personnes souffrant de dépendance aux drogues ou aux médicaments.
- Pour les personnes dépendantes d'un produit, l'entrée à Villa Flora se fait au terme d'un sevrage de tous les produits psychotropes, y compris les produits de substitution, à l'exclusion des médicaments dont le sevrage nécessite une lente dégression. Les médicaments psychotropes prescrits par le médecin traitant ou le psychiatre pour traiter une co-morbidité sont maintenus si nécessaire. Au cas où ces derniers médicaments entraînent une dépendance, nous y rendons attentif le prescripteur via notre médecin de référence.
- La limite d'âge inférieure est de vingt ans. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.
- Les personnes accueillies à Villa Flora doivent avoir une connaissance minimum de la langue française, leur permettant au moins de s'exprimer oralement dans cette langue et de comprendre ce qui leur est dit.
- Elles doivent être autonomes physiquement.
- Elles doivent disposer de facultés de compréhension et d'expression leur permettant de comprendre ce qui leur est dit et de se faire comprendre.
- Pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques, l'avis de notre psychiatre consultant est requis.
- Une entrée à Villa Flora découle nécessairement d'un choix volontaire, que cette décision découle d'une prise de conscience personnelle, de pressions de l'entourage ou de contraintes judiciaires.